



Consultation publique « Stratégie Centre-ville — Soutenir l'élan » de la ville de Montréal

Mémoire présenté dans le cadre de la consultation publique menée par l'Office de consultation publique de Montréal.

Par le Mouvement pour mettre fin à l'itinérance à Montréal (MMFIM)

Montréal, 26 octobre 2016

MMFIM

Mouvement pour mettre fin
à l'itinérance à Montréal

www.mmfim.ca

1. LES MEMBRES

Les membres du Mouvement pour mettre fin à l'itinérance sont des représentants d'organismes à but non lucratif de l'itinérance, de refuges, du milieu des affaires, d'institutions, des chercheurs et des intervenants impliqués dans la question de l'itinérance à Montréal.

Accueil Bonneau, Aubin Boudreau	Maison du Père, François Boissy
Armée du Salut, Glen Shepherd	MAKIVIK, Sylvie Cornez
BOMA Québec, Linda Carbone	Mission Bon Accueil, Cyril Morgan
Centre NAHA, Sébastien L. Pageon	Mission Old Brewery, Matthew Pearce
Chambre de commerce du Montréal métropolitain, Michelle Llambias Meunier	PAS de la rue, Robert Beaudry
Chez Doris, Marina Boulos	Pavillon Patricia Mackenzie, Florence Portes
Centre hospitalier de l'Université de Montréal (CHUM), Irène Marcheterre	Projets autochtones du Québec, Adrienne Campbell
Centre hospitalier de l'Université de Montréal (CHUM), Olivier Farmer	Rayside Labossière architectes, Ron Rayside
Destination Centre-Ville, André Poulin	Société de développement social (SDS), Émile Roux
Diogène, Bertrand Gagné	Université McGill, Centre de recherche de l'Hôpital Douglas, Éric Latimer
Foyer pour femmes autochtones de Montréal, Nakuset	Université McGill, Centre de recherche de l'Hôpital Douglas, Myra Piat
Groupe habitat conseil inc., James McGregor	YMCA du Québec, Art Campbell
Institut universitaire en santé mentale de Montréal et Université de Montréal, Alain Lesage	
La Rue des femmes, Léonie Couture	PARTENAIRES
Logis Rose Virginie, France Guillemette	Fondation du Grand Montréal (FGM)
Ma chambre inc., Éric Caron	Service de police de Montréal (SPVM) Région Sud
Maison Benoît Labre, Andréane Desilets	Société de transport de Montréal (STM)

Mémoire présenté dans le cadre de la consultation publique menée par l'Office de consultation publique de Montréal. Par le MMFIM. Octobre 2016

2. LETTRE DE PRÉSENTATION DU MÉMOIRE

Montréal, le 26 octobre 2016

Madame, Messieurs les Commissaires,

Le Mouvement pour mettre fin à l'itinérance à Montréal (MMFIM) est heureux de contribuer à cette grande réflexion sur le centre-ville de Montréal.

Le MMFIM regroupe des gens du milieu des affaires, des institutions, des chercheurs, des organismes communautaires et des individus engagés à relever le défi de vaincre l'itinérance à Montréal telle qu'on la connaît aujourd'hui. Pour atteindre cet objectif, le MMFIM propose une meilleure coordination des ressources disponibles, la cueillette et le partage d'informations pertinentes, l'application des meilleures pratiques dont l'accès aux logements abordables permanents et des services de soutien.

Nous sommes persuadés qu'il est possible, d'ici 2020, de sortir 2000 personnes de l'itinérance à Montréal, parmi la population la plus vulnérable. Ces personnes sont, par ailleurs, les plus grandes utilisatrices des services d'urgence (refuges, ambulances, service de police, hospitaliers).

Ce chiffre découle d'une démarche scientifique menée en 2015 et financée par la Ville de Montréal : le dénombrement des personnes en situation d'itinérance à Montréal, effectué le soir du 24 mars 2015.

En matière d'itinérance, la Ville de Montréal s'est donné des objectifs ambitieux et rassembleurs. La communauté et les réseaux sont mobilisés plus que jamais. L'atteinte des objectifs que nous nous sommes fixés implique toutefois que les ressources nécessaires soient au rendez-vous.

Nous sommes donc d'avis qu'il serait important, pour ne pas dire essentiel, que l'Axe 1 de la stratégie – *Des milieux de vie complets et inclusifs* reconnaisse explicitement l'importance du Plan d'action montréalais en itinérance et de l'Objectif2020 ainsi que la nécessité d'agir à ce titre de façon prioritaire.

Veuillez agréer, Madame, Messieurs, mes salutations distinguées.



James McGregor
Directeur général, MMFIM

3. TABLE DES MATIÈRES

1.	LES MEMBRES	2
2.	LETTRE DE PRÉSENTATION DU MÉMOIRE	3
3.	TABLE DES MATIÈRES	4
4.	PRÉSENTATION DU MMFIM	5
5.	LA DÉMARCHE DE DÉNOMBREMENT	6
	Quelques données.....	7
	Les limites d'un tel exercice.....	8
6.	L'ACTION MUNICIPALE	9
	Le Plan d'action ciblé en itinérance de la Ville de Montréal (2010)	9
	Le Plan d'action montréalais en itinérance 2014-2017	9
	Des actions notables	10
7.	LA MISE EN ŒUVRE DE L'OBJECTIF2020	12
	La vision.....	12
	Logement abordable et intervention de proximité	12
	La prévention et l'inclusion	13
8.	LA STRATÉGIE CENTRE-VILLE ET L'ITINÉRANCE	15
9.	RECOMMANDATION	17
10.	RÉFÉRENCES	18

4. PRÉSENTATION DU MMFIM

Inspiré des nouvelles approches développées dans plusieurs grandes villes au monde, le Mouvement pour mettre fin à l'itinérance à Montréal (MMFIM) a été créé en 2013 dans le but de vaincre l'itinérance, telle qu'on la connaît aujourd'hui.

Le MMFIM situe son engagement sur un horizon de dix ans. Le logement et l'accompagnement au logement sont les avenues privilégiées de son action.

Le MMFIM a été associé au dénombrement ponctuel des personnes en situation d'itinérance sur le territoire de l'agglomération en date du 24 mars 2015 ([Je Compte MTL 2015](#)). La démarche a permis d'identifier **3016 personnes en situation d'itinérance**, dont 784 personnes en situation d'itinérance chronique et 1357 en situation d'itinérance cyclique.

En décembre 2015, le MMFIM a dévoilé son [Plan d'action pour mettre fin à l'itinérance à Montréal – Objectif2020](#). Celui-ci a pour objectif de sortir de la rue près de **2000 personnes en cinq ans** au moyen d'un logement permanent et d'un soutien personnalisé.

Le MMFIM bénéficie d'un appui direct de la Ville de Montréal qui lui accorde en outre une contribution annuelle de 140 000 \$ pour la période 2016-2020 et du soutien de plusieurs partenaires.

5. LA DÉMARCHE DE DÉNOMBREMENT

Une des premières actions publiques du MMFIM a été de soutenir la réalisation d'un premier dénombrement des personnes en situation d'itinérance sur le territoire de l'agglomération. Cette action, financée par la Ville de Montréal, a **mobilisé plus de 600 bénévoles et de nombreux organismes** sur le territoire. Des opérations semblables, rappelons-le, se déroulent régulièrement dans plusieurs villes canadiennes et américaines — dont Vancouver, Calgary, Toronto et New York.

Depuis deux décennies, les autorités et la majorité des intervenants estimaient à environ 30 000 le nombre de sans-abri à Montréal. Cette évaluation était basée sur un recensement du nombre de personnes ayant eu recours en 1996 à l'une ou l'autre des ressources — hébergement, soupes populaires et centres de jour. Du nombre total de 28 000, il aurait fallu déduire les quelques 15 000 personnes qui n'étaient pas en situation d'itinérance au cours de l'année.

Depuis plusieurs années, il était toutefois généralement admis que le chiffre de 30 000 ne reflétait pas la réalité des défis à relever.

Pour les membres du MMFIM, il importait que le plan d'action et la mesure des ressources à mobiliser soient fondés sur des faits bien établis, selon une méthodologie standardisée et reconnue. En répétant périodiquement l'exercice, il est possible de suivre les tendances et d'évaluer l'efficacité des actions mises en œuvre, de modifier au besoin ses pratiques d'intervention et de comparer les résultats obtenus dans d'autres villes qui ont développé des pratiques similaires.



1. Dénombrement — Je Compte MTL 2015

Quelques données

- Le 24 mars 2015, 3016 personnes étaient en situation d'itinérance à Montréal.
- 429 ont passé la nuit à l'extérieur, 1066 dans un refuge, 1041 dans un logement transitoire et 480 dans un autre lieu (hôpital, centre de détention, centre de thérapie).
- 76 % de ces personnes étaient des hommes; ils représentaient 93 % des personnes qui ont dormi à l'extérieur.
- Un peu plus de la moitié de ces personnes, soit 1357, ont déclaré être en situation d'itinérance épisodique.
- Le quart des personnes dénombrées, soit 784, étaient en situation d'itinérance chronique depuis au moins 4 ans.
- 24 % étaient des femmes : elles avaient surtout trouvé refuge dans les logements transitoires.
- 10 % des personnes dénombrées étaient autochtones, alors qu'ils ne comptent que pour 0,56 % de la population de l'agglomération.
- 40 % des personnes autochtones en situation d'itinérance étaient des Inuits, un groupe largement surreprésenté si l'on considère qu'ils comptent pour 10 % de la population autochtone montréalaise.
- Les immigrants représentaient 16 % des personnes dénombrées, tandis qu'ils représentent 33,2 % de la population (2011); deux sous-groupes ressortent clairement, dont les femmes qui constituent 39 % de la population immigrante en situation d'itinérance visible.
- 6 % des personnes dénombrées étaient d'anciens combattants.
- 44 % des personnes identifiées sont nées à Montréal et 17 % ailleurs au Québec.
- Parmi les personnes trouvées dans les lieux extérieurs (sans compter les métros), 188 soit 43 % des personnes étaient dans l'arrondissement Ville-Marie et 81, soit 30 %, dans les quartiers périphériques au centre-ville, soit Mercier-Hochelaga-Maisonneuve, le Plateau Mont-Royal et le Sud-Ouest; ce pourcentage élevé reflète certainement la concentration de services dans les quartiers centraux.
- Les données font également ressortir les besoins particuliers de la population itinérante qui passe la nuit dans des lieux extérieurs; 43 % de ces personnes étaient en situation d'itinérance chronique depuis 4 ans ou plus.

Parmi les 3016 personnes dénombrées, un peu moins de 2200 ont donc été en situation d'itinérance épisodique ou chronique, tandis que les autres vivaient un épisode d'itinérance ponctuel. Ces derniers sont à leur premier, et souvent leur seul épisode d'itinérance et s'en sortiront au bout de quelque temps.

Les limites d'un tel exercice

Plusieurs intervenants ont souligné les limites d'un tel exercice, notamment parce qu'il ne compte pas les personnes en situation « d'itinérance cachée », soit celles qui habitent en maison de chambres ou qui sont hébergées chez d'autres personnes ou dans un hôtel ou un motel, qui couchent dans des « squats », partagent un petit logement ou qui vivent hors de l'espace public. C'est exact. Par sa nature même, un dénombrement ponctuel fournit un portrait instantané de l'itinérance visible, soit la clientèle visée par la démarche.

Cela dit, les résultats de l'exercice sont fort crédibles et démontrent de façon très éloquente que **les causes de l'itinérance montréalaise sont multiples**. Ils font clairement ressortir les besoins spécifiques de certains groupes, notamment les personnes vivant à l'extérieur en marge des ressources d'hébergement, les anciens combattants et les Autochtones, dont les Inuits.

6. L'ACTION MUNICIPALE

Le MMFIM salue l'engagement de la Ville et appuie sans réserve les plans d'action qu'elle s'est donnés pour mobiliser ses services et l'ensemble des partenaires. Le MMFIM reconnaît que ses stratégies d'intervention doivent nécessairement s'inscrire à l'intérieur de ce cadre.

Le Plan d'action ciblé en itinérance de la Ville de Montréal (2010)

Le Plan d'action ciblé adopté par la Ville en 2010 reconnaissait déjà l'importance d'agir rapidement, en particulier sur le territoire du centre-ville, pour améliorer la situation des personnes itinérantes. Il soulignait l'importance d'améliorer en priorité l'offre de logements destinés aux personnes les plus vulnérables par la construction de logements, la sauvegarde des maisons de chambres et leur entretien.

Le Plan 2010 aura notamment permis la mise en œuvre de plus de 600 unités de logements avec soutien et l'ouverture d'un centre de répit et de dégrisement,

La concertation entre les partenaires a également permis le déploiement d'un vaste plan d'intervention dans les espaces publics de Ville-Marie, notamment à la Place Émilie Gamelin et au square Cabot, ainsi que dans le Montréal souterrain et le métro, la création d'équipes mixtes composées d'intervenants de la santé et du service de police et le déploiement d'alternatives efficaces à la judiciarisation des personnes.

Le Plan saluait le développement de projets d'employabilité de personnes en situation d'itinérance ou à risque, initiés par certaines sociétés de développement commercial.

Le Plan reconnaissait enfin l'importance l'urgence d'une intervention adaptée auprès des membres des communautés des premières nations et inuites en situation d'itinérance.

Soulignons que plusieurs des constats formulés par la Ville seront repris dans le Plan d'action interministériel 2010-2013 élaborée par le gouvernement du Québec.

Le Plan d'action montréalais en itinérance 2014-2017

Le [Plan d'action montréalais en itinérance 2014-2017](#) adopté en 2014 insiste davantage sur la diversité des réalités de l'itinérance et sur l'importance d'une action concertée des gouvernements, du réseau de la santé et du réseau communautaire.

D'entrée de jeu, la Ville a souligné le manque de données fiables et a reconnu que cette situation nuisait à la planification des interventions et à la mobilisation des ressources. Pour pallier cette situation, la ville s'engageait, comme le proposait le MMFIM, à tenir un dénombrement des personnes en situation d'itinérance.

Étant donné la réduction du parc de maisons de chambres privées constatée, en particulier au centre-ville, le Plan 2014 a réitéré l'importance de maintenir une offre de logements adaptée et s'est engagé à soutenir la réalisation de 600 nouveaux logements avec soutien communautaire et de 400 chambres ou logements dans des projets novateurs dans l'horizon du Plan. À ce jour, plus de 350 logements pour personnes en situation ou à risque d'itinérance ont été développés par le réseau¹.

La Ville a réitéré sa volonté de s'employer à réduire les problèmes de partage de l'espace urbain en déployant un ensemble de mesures, telles que l'offre de services d'injection supervisée, l'établissement de plans d'intervention sur des territoires ciblés et la consolidation du travail des équipes de policiers, premiers répondants et intervenants sociaux.

Des actions notables

Notre expérience terrain nous démontre que les différents milieux sont à ce moment-ci très mobilisés et que leurs initiatives font une réelle différence.

- L'intervention du Partenariat du Quartier des spectacles à la Place Émilie-Gamelin et l'implication des organismes des communautés autochtones et inuites au square Cabot dans le but de favoriser le partage des espaces publics.
- Les projets d'habitation développés avec succès par les organismes communautaires.
- L'approche déployée (PRISM² et SII³) par le Centre hospitalier de l'Université de Montréal (CHUM) à l'intérieur des locaux de la mission Old Brewery (OBM) dans le but de rejoindre plus efficacement les personnes les plus exclues et qui démontre un succès indéniable⁴. De plus, la volonté de l'étendre à d'autres organismes démontre un besoin important de suivi approprié.
- L'inclusion par l'emploi de Destination Centre-Ville et les initiatives de la Société de développement social (SDS) et de plusieurs autres organismes privés d'intérêt public destinées à offrir de nouvelles opportunités aux personnes à risque.

Nous sommes donc convaincus que cette mobilisation des acteurs communautaires, institutionnels et privés est un atout extraordinaire

¹ Itinérance : un premier bilan du maire Coderre, Pierre Gaudreau, coordonnateur du RAPSIM, 27 septembre 2016 http://quebec.huffingtonpost.ca/pierre-gaudreau/itinérance-sans-abri-ville-montreal-pauvrete-coderre_b_12196958.html

² Programme de réinsertion en santé mentale

³ Suivi intensif en itinérance

⁴ Voir l'article Dr. Olivier Farmer <http://www.mmfim.ca/sante-mentale-tracer-un-nouvel-itineraire/>

pour la Ville, que ce soit pour agir ou pour convaincre les gouvernements du Québec et du Canada de reconnaître la pertinence des plans montréalais et pour les convaincre de lui octroyer les ressources nécessaires.

Le Plan d'action intersectoriel en matière d'itinérance de la région de Montréal (2015-2020) reconnaît d'ailleurs la pertinence des plans d'action des principaux partenaires montréalais, dont celui de la Ville de Montréal et l'importance d'agir en concertation sur des solutions durables.

7. LA MISE EN ŒUVRE DE L'OBJECTIF2020

La vision

L'Objectif2020 du MMFIM propose de sortir quelque 2000 femmes et hommes de l'itinérance chronique et cyclique. Ces personnes sont les plus vulnérables et sont les plus grands utilisateurs des services d'urgence (refuges, ambulances, service de police, hospitaliers).

Pour y arriver, chaque personne recevra un logement abordable permanent et un soutien (parfois intensif et pour longtemps) selon ses besoins. Plusieurs deviendront autonomes. Un grand nombre aura besoin d'un suivi communautaire sur mesure, offert par des intervenants qualifiés. Plusieurs trouveront un emploi ou une autre activité valorisante. Certains seront hébergés dans une résidence adaptée à leurs besoins. La cible de 2000 personnes est basée sur les données du dénombrement Je Compte MTL 2015.

L'Alliance canadienne pour mettre fin à l'itinérance (ACMFI) propose un plan générique en quelques étapes, dont les plus importantes sont⁵:

- 1) Établir de cibles et mesurer les résultats;
- 2) Fermer la porte d'entrée à l'itinérance par la prévention;
- 3) Ouvrir la porte de sortie par le logement et le soutien, sous de multiples formes;
- 4) Construire l'infrastructure en logement abordable, en opportunités d'emploi et en services pertinents au moment le plus utile.

Ce sont des gestes concrets, cohérents et faisables.

Logement abordable et intervention de proximité

L'Objectif2020 mise sur la création d'une capacité permanente de 1500 places de logement avec soutien au sein du réseau communautaire et compte sur un plan d'intervention de proximité favorisant l'accès aux soins, la stabilité résidentielle et l'inclusion sociale (accueil, suivi intensif, intervenants formés en soutien, aide au loyer).

Dans le cadre de sa Stratégie des partenariats de lutte contre l'itinérance (SPLI), le gouvernement fédéral finance déjà le programme SRA (Stabilité résidentielle avec accompagnement) qui permettra de loger avec le soutien nécessaire **plus de 450 personnes d'ici 2019**. Huit organismes partagent ce défi et rapportent un succès autant auprès des personnes visées que chez les propriétaires privés qui les logent.

⁵ http://fr.caeh.ca/wp-content/uploads/2012/04/A-Plan-Not-a-Dream_Fr1.pdf

Un soutien équivalent du gouvernement du Québec permettrait de doubler rapidement le nombre de places. Un tel effort par les gouvernements, combiné à d'autres ressources disponibles, permettrait de marquer un tournant dans la lutte contre l'itinérance à Montréal.

En suivant le parcours des individus issus de l'itinérance et des organismes qui les soutiennent, nous pourrions mesurer le chemin parcouru et l'effort supplémentaire nécessaire.

Ce qu'il faut retenir est qu'à Montréal, nous pouvons réellement aider 2000 personnes vulnérables, parfois malades et souffrantes de problématiques complexes, à sortir de la rue de façon durable.

Sur cinq ans, le MMFIM évalue les coûts (hors SRA, inflation annuelle à 2 %) à 36,9 M\$, dont 18,8 M\$ de fonds nouveaux. Ces montants excluent 19,5 M\$ de financement venant du gouvernement fédéral jusqu'en 2019 et supposent sa poursuite.

La prévention et l'inclusion

Au-delà du défi, réalisable, de loger les personnes itinérantes les plus vulnérables et malades, il faut s'attaquer à la prévention.

Le Plan d'action interministériel en itinérance 2015-2020 prend de nombreux engagements à ce titre en s'appuyant sur une approche préventive audacieuse en proposant des actions à mettre en place dès l'enfance auprès des jeunes les plus vulnérables⁶. Également, des actions ciblées auprès des personnes les plus vulnérables, par exemple celles qui sortent des institutions (prisons, hôpitaux, centres jeunesse) ou celles qui fuient la violence, ont donné des résultats probants dans des pays européens.

Un réseau communautaire à soutenir

À Montréal, les membres du Réseau d'aide aux personnes seules et itinérantes de Montréal (RAPSIM) fournissent une gamme de services aux personnes itinérantes et vulnérables, notamment en prévention auprès des personnes et des ménages vulnérables.

Certains ont développé une véritable expertise pour accueillir et inclure dans la société les personnes se retrouvant en situation d'itinérance. Ces organismes communautaires font beaucoup avec peu, mais ne peuvent pas combler tous les besoins actuels, surtout auprès d'un nombre important de personnes qui ont des besoins criants de soins de santé.

Certaines approches à consolider, d'autres à créer

⁶ <http://publications.msss.gouv.qc.ca/msss/fichiers/2014/14-846-02W.pdf>. Page 2

Les institutions de santé et les organismes communautaires offrent différents services avec peu ou pas de communication entre eux. Il y a fréquemment un manque de cohérence entre les ressources et l'intervention est axée sur l'urgence : refuges, ambulances, hôpitaux, prisons.

Le défi est d'agir concrètement pour offrir à plus de personnes en situation d'itinérance la possibilité d'être logées et de recevoir le soutien dont elles ont besoin pour demeurer dans leur logement. On ne peut y arriver sans une approche centrée sur la personne et un soutien ajusté aux difficultés de chacune.

Compte tenu de la diversité des institutions de santé et des organismes communautaires, il faut bâtir des ponts, fédérer des interventions et assurer une coordination des services offerts tant dans le réseau de la santé que dans le réseau communautaire. D'autre part, ce dernier doit disposer des ressources humaines et financières à la hauteur des problématiques identifiées.

Il existe à Montréal de telles ressources et innovations ; il faut les consolider et les augmenter à la hauteur du défi.

8. LA STRATÉGIE CENTRE-VILLE ET L'ITINÉRANCE

Le MMFIM a pris connaissance avec grand intérêt de la Stratégie centre-ville de la Ville de Montréal.

La proposition reconnaît l'importance de l'itinérance et des problématiques qui y sont associées, en particulier au centre-ville et elle fait état des ressources existantes et des engagements de la Ville, dont celui de sortir 2000 personnes de la rue d'ici 2020.

Le document fait également état des enjeux de cohabitation entre les personnes itinérantes, les riverains et les commerçants dans plusieurs secteurs du centre-ville. Et il souligne les démarches de médiation et les projets de réaménagement et d'animation du domaine public qui ont été ou sont en voie d'être déployés.

Le document présente aussi les projets de réaménagement urbain qui sont en cours de planification ou de réalisation au centre-ville, notamment le réaménagement des places publiques que sont les squares Cabot et Viger et la place Émilie-Gamelin.

La Stratégie ne se prononce toutefois pas sur l'importance de la problématique et n'identifie pas les gestes à poser. Il fait tout au plus état de la nécessaire cohabitation entre résidents, visiteurs et personnes en situation d'itinérance.

Le MMFIM ne doute pas de la volonté de la Ville et du maire actuel de réaliser les engagements qu'il a pris face à l'itinérance; plusieurs réalisations en témoignent déjà.

Nous sommes toutefois d'avis qu'il serait important, pour ne pas dire essentiel, que l'Axe 1 de la stratégie – Des milieux de vie complets et inclusifs reconnaisse explicitement l'importance du Plan d'action montréalais en itinérance et de l'Objectif2020 ainsi que la nécessité d'agir à ce titre de façon prioritaire.

La Ville de Montréal s'est donnée en matière d'itinérance des objectifs ambitieux et rassembleurs. La communauté et les réseaux sont mobilisés plus que jamais. **L'atteinte des objectifs que nous nous sommes donnés implique toutefois que les ressources nécessaires soient au rendez-vous.**

Identifier la problématique de l'itinérance et les plans d'action conséquents comme une des priorités de la Stratégie centre-ville enverrait un message clair aux intervenants, mais surtout aux gouvernements. S'il est intéressant que la Ville dispose de nouveaux pouvoirs et de nouveaux outils

pour agir en la matière, elle devra nécessairement pouvoir compter sur sa juste part des ressources nécessaires pour agir rapidement.

Du même coup, la Stratégie centre-ville relayerait un message important à l'ensemble de la communauté du centre-ville.

Le succès des nombreuses initiatives déployées, tant par le réseau communautaire que les intervenants privés démontrent que la communauté est prête à s'impliquer pour offrir des alternatives durables tant aux individus qu'aux groupes de personnes concernés. C'est ainsi que la dernière campagne de financement de la Fondation Mission Old Brewery « Voyez la fin de l'itinérance », menée au sein du milieu des affaires a permis d'amasser un montant record de 31,5 millions de dollars. Il faut voir là le signe d'une très grande sensibilité au sort des personnes vulnérables, mais aussi l'expression non équivoque d'une très grande adhésion aux objectifs que nous nous sommes collectivement donnés.



2. Réjean Harel - Exposition "Où dormez-vous?"

9. RECOMMANDATION

Nous pouvons réellement aider 2000 personnes vulnérables à Montréal, parfois malades et souffrantes de problématiques complexes, à sortir de la rue de façon durable.

Montréal s'est donné en matière d'itinérance des objectifs ambitieux et rassembleurs. La communauté et les réseaux sont mobilisés plus que jamais. **L'atteinte des objectifs que nous nous sommes donnés implique toutefois que les ressources nécessaires soient au rendez-vous.**

En conséquence, le Mouvement pour mettre fin à l'itinérance à Montréal (MMFIM) recommande que la Stratégie centre-ville non seulement identifie la problématique de l'itinérance, mais souligne l'importance de la mise en œuvre du Plan d'action montréalais en itinérance et de l'Objectif2020 comme une des grandes priorités de l'Axe 1 : des milieux de vie complets et inclusifs.

10. RÉFÉRENCES

Mouvement pour mettre fin à l'itinérance à Montréal <http://www.mmfim.ca>

Montréal 2020: objectif fin à l'itinérance chronique et cyclique, <http://www.mmfim.ca/objectif2020/> Mise à jour 28 janvier 2016

Je compte Montréal, Dénombrement des personnes en situation d'itinérance à Montréal le 24 mars 2015, <http://www.mmfim.ca/denombrement-2015-les-faits-saillants/>

Comparaison des résultats des dénombrements montréalais: <http://www.mmfim.ca/les-resultats-des-deux-denombrements-montrealais-compare/>

Itinérance à Montréal: enfin, un portrait juste, L'actualité, 7 juillet 2015, par Brian Myles <http://www.lactualite.com/politique/itinérance-a-montreal-enfin-un-portrait-juste/>

Plan d'action ciblé en itinérance, AGIR RÉSOLUMENT CONTRE L'ITINÉRANCE, <http://ocpm.qc.ca/sites/ocpm.qc.ca/files/pdf/P66/4i2.pdf>

Plan d'action montréalais en itinérance 2014-2017, PARCE QUE LA RUE EST UNE IMPASSE, https://ville.montreal.qc.ca/pls/portal/docs/page/d_social_fr/media/documents/plan_action_itinerance_v3.pdf

Plan d'action intersectoriel en itinérance de la région de Montréal (2015-2020), Gouvernement du Québec, http://publications.santemontreal.qc.ca/uploads/tx_asssmpublications/Plan_d_action_regional_itinerance_MTL_2015-2020_FINAL_01.pdf

«Voyez la fin de l'itinérance»: un montant record pour la mission Old Brewery, <http://www.985fm.ca/actualites/nouvelles/voyez-la-fin-de-l-itinerance-un-montant-record-pou-796609.html>

Crédit photo couverture: Réjean Harel - Exposition "Où dormez-vous ?"

www.mmfim.ca

Mémoire présenté dans le cadre de la consultation publique menée par l'Office de consultation publique de Montréal. Par le MMFIM. Octobre 2016